

Sommaire de l'évaluation de l'Initiative de citoyenneté numérique 2018-2019 à 2020-2021

Aperçu

L'Initiative de citoyenneté numérique (ICN) vise à soutenir la démocratie et la cohésion sociale au Canada en renforçant la résilience des citoyens face à la désinformation en ligne, et en établissant des partenariats à l'appui d'un écosystème d'information sain.

L'ICN comporte deux volets : le Programme de recherche en matière de citoyenneté numérique et l'Initiative de Diversité des contenus en ligne (Initiative de DCEL).

Cette évaluation est la première pour ce qui est de l'ICN et elle comprend des activités entreprises entre 2018-2019 et 2020-2021. Elle est principalement axée sur le Programme de recherche en matière de citoyenneté numérique.



Constatations

Pertinence

Dans l'ensemble, l'ICN est pertinente en :

- répondant à de nombreux besoins clés, plus spécifiquement ceux liés à la pandémie COVID-19;
- s'harmonisant avec les priorités du gouvernement; et
- étant complémentaire aux autres initiatives et en ne les chevauchant pas.

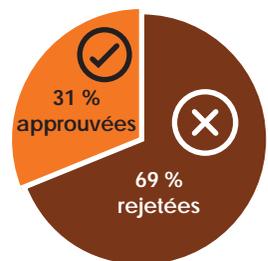
Ses partenariats favorisent un bon partage d'information sur les besoins et limitent la duplication.

Il existe des risques pour la pertinence continue étant donné que :

- la demande dépasse les ressources du programme; et
- le nombre croissant d'intervenants dans ce domaine peut conduire à du dédoublement dans l'avenir.

L'évaluation révèle des synergies (bon partage d'information sur les priorités et les projets potentiels à financer) entre l'ICN et les autres ministères fédéraux. Cependant, le potentiel de chevauchement pourrait augmenter à mesure que d'autres acteurs entrent dans l'espace. L'évaluation conclut que l'atteinte de résultats supplémentaires est limitée par les ressources actuelles de l'ICN et qu'un plus grand impact pourrait être obtenu par des projets plus importants et plus nombreux.

Seulement 31% des demandes ont été approuvées



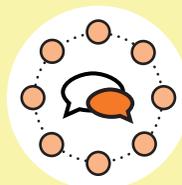
Efficacité

L'ICN a réalisé des progrès dans ses résultats attendus à court et à moyen terme :

- Il a servi à financer des activités de recherche et de sensibilisation et de rendre publics ses recherches;
- Il y a une sensibilisation accrue des bénéficiaires et des participants aux enjeux numériques en ligne, y compris les projets axés sur les citoyens en lien avec la désinformation relative à la pandémie de COVID-19;
- La création d'un groupe de travail international multipartite qui a développé et publié les Principes directeurs sur la diversité des contenus en ligne.

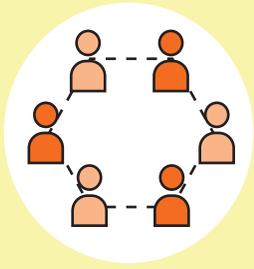


312 produits de recherche et de collecte de données financés par l'ICN ont été mis à la disposition des chercheurs



63 activités de réseautage ou d'échange d'information ont été tenues par des organisations financées par le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique (PCCN)

Efficacité



6 réunions ont été tenues par le groupe multipartite sur la DCEL en 2020 et 2021



2 événements de la Semaine nationale éducation médias (SNEM) ont été financés par le PCCN

L'évaluation a permis de relever certains problèmes liés aux indicateurs de rendement de l'ICN, notamment :

- Une dépendance à l'égard d'indicateurs de rendement à court et à moyen terme;
- Des possibilités d'améliorer les résultats attendus et les indicateurs connexes.

Efficience

L'ICN est mise en œuvre de façon efficiente :

- les normes de service ayant été presque 100 % du temps;
- les partenariats, notamment celui avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH); et
- les coûts directs totaux de l'ICN pour 2019-2021 étaient constitués de subventions et contributions (87 %), et de salaires et de fonctionnement et entretien (13 %).

Quelques défis identifiés et liés aux indicateurs de rendement de l'ICN pourraient avoir un impact sur son efficience.

Dépenses réelles et ratio d'efficacité administrative de l'ICN, de 2019-2020 à 2020-2021

Exercice	Crédit 1 : Salaires et RASE	Crédit 1 : F et E	Crédit 5 : S et C	Total	Ratio des SMA**
2019-2020	608 067\$	53 026\$	1 881 335\$	2 542 428\$	2,8
2020-2021*	550 085\$	25 608\$	6 612 403\$	7 188 096\$	11,5
TOTAL	1 158 152\$	78 634\$	8 493 738\$	9 730 524\$	7,2

Source : Données de la Direction générale de la gestion financière

*jusqu'à octobre 2021

**Le ratio administratif a été déterminé en divisant les S et C par le crédit 1 de chaque année. Le total est la moyenne des deux années.

Recommandations

Afin d'assurer la pertinence et le rendement continus et renforcés de l'ICN à l'avenir, l'évaluation recommande que la sous-ministre adjointe principale, Secteur des affaires culturelles:

- 1** Précise les rôles et les responsabilités actuels de l'ICN au sein de PCH et avec les partenaires, afin de mieux intégrer les responsabilités fonctionnelles au sein du secteur et de promouvoir une collaboration et une communication solides, tout en évitant tout chevauchement ou double emploi des efforts ou des ressources.
- 2** Examine, mette à jour et communique les priorités de financement pour l'ICN, afin d'assurer l'atteinte des résultats clés dans les limites du financement disponible.
- 3** Examine et mette à jour le modèle logique du programme de l'ICN et les indicateurs de mesure du rendement, afin de s'assurer que l'information est disponible pour la planification stratégique, la prise de décisions et la production de rapports.

